

L'observation territoriale

QU'EST-CE-QUE C'EST ?

L'observation territoriale est une démarche initiée et animée par une ou plusieurs structures territoriales et/ou l'Etat pour suivre l'évolution de phénomènes (économiques, sociaux, environnementaux, etc.) sur le temps long.

Une activité d'observation peut être réalisée :

- ▶ En interne, au sein d'un service ou d'un pôle dédié dans l'organisation
- ▶ En externe, au sein d'une structure ad hoc créée spécifiquement

Les dispositifs ainsi créés sont généralement appelés observatoires territoriaux.

POURQUOI OBSERVER ?

L'observation territoriale peut-être utile pour :



Connaître et comprendre le territoire et ses dynamiques. Par la production et le stockage de données longitudinales, puis la valorisation de l'information territoriale ou la production d'expertise (diagnostics, analyse de dynamiques territoriales, cartographies, suivi des évolutions...).



Donner à voir et construire une vision partagée du territoire. La communication et le partage de l'information donnent aux observatoires une capacité de médiation entre acteurs aux visions différentes (technique, politique, citoyenne...).



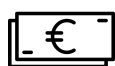
Coopérer avec les acteurs du territoire. Le positionnement thématique et territorial des observatoires les situe dans une dynamique partenariale avec les acteurs clés.



Aider à la décision politique et à l'action. Les données valorisées par un observatoire peuvent permettre d'identifier et de mieux connaître des problèmes publics pour mieux agir, mais aussi pour alimenter une démarche de conception de politique publique.

QUOI OBSERVER ?

Un observatoire est le plus souvent **thématique**, même si l'intérêt est grand pour la compréhension des dynamiques d'un territoire de croiser les informations de plusieurs domaines. Les plus fréquents sont :



Economie



Habitat



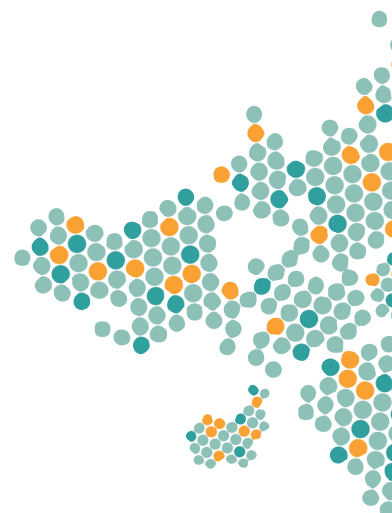
Social



Mobilités



Environnement



Pour aller plus loin :

Dossier « Observation territoriale : le besoin de connaissances partagées », Intercommunalités n° 170, septembre 2012

Créer et animer un observatoire local : Comprendre la démarche, connaître la méthode, Jean-Bernard Chebroux, 2015



L'observatoire Climat des Hauts-de-France met à disposition un grand nombre de données autour du climat et de l'énergie. Afin de faciliter leur appropriation, il propose, autour de quelques questions de territoire, une sélection d'indicateurs et de ressources pour permettre une lecture transversale et synthétique des enjeux.

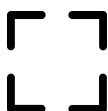
Des observatoires existent à toutes les **échelles spatiales** :



Mondiale, Internationale



Nationale



Grand territoire, EPCI, Territoire de projet



Agglomération, Ville, Quartier

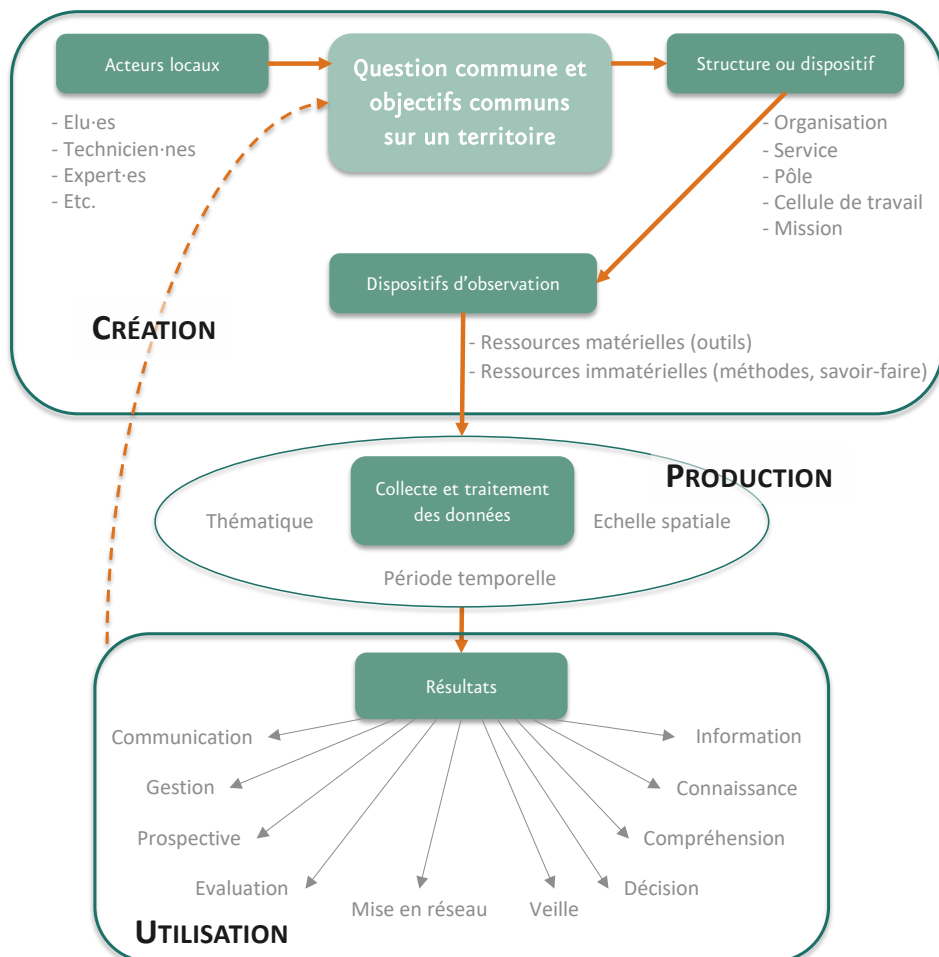
⚠️-Précautions pour une observation territoriale de qualité :

- Prendre suffisamment de recul temporel
- Contextualiser les résultats et identifier les biais

QUAND OBSERVE-T-ON ?

Si la création d'un observatoire correspond souvent à l'identification d'un besoin ou d'une problématique à l'échelle territoriale, le propre de ces organismes est d'observer **en continu**, afin notamment de comprendre les dynamiques de transformation territoriale.

QUEL EST LE PROCESSUS D'OBSERVATION TERRITORIALE ?



⚠️-Pour se repérer dans les différents instruments de l'aide au pilotage et à la décision, voir : Les pratiques d'aide à la décision et au pilotage

Pour en savoir plus

Retrouvez des guides, des outils sur l'évaluation sur notre site <http://quadrant-conseil.fr/ressources.php>

Impliquez-vous dans l'évaluation en vous rendant sur le site de la SFE : www.sfe-asso.fr



Réutilisation possible sans permission en citant la source: « Quadrant Conseil, 2020»

Document réalisé par Quadrant Conseil dans le cadre d'un projet avec Rennes Métropole.